

ESTIMATION INDICATIVE DES FRAIS DE PROCEDURE D'ADOPTION AU SRI LANKA

A LA CHARGE DES ADOPTANTS

Le budget varie en fonction du nombre de documents émis, de la situation de l'orphelinat au Sri Lanka, la période du voyage, la durée de votre séjour, etc...

DESIGNATION	Montant en euros	Règlement
Frais d'envoi par Valise diplomatique	65 €	AFA
Voyage avion (a/r pour 2 personnes)	A partir de 2400 €	Cie aérienne
Participation à l'entretien de l'enfant (versée à l'orphelinat)	Variable	Sri Lanka
Visa de l'enfant (long séjour adoption)	15.24 €	Ambassade de France au SL
Visas parents (à se procurer avant départ) :	80€	Consulat du SL en France
Frais forfaitaires (interprétariat, déplacements au Sri Lanka, hôtel, repas,..) pour 10 jours / 2 pers.	Variable	Sri Lanka
Frais d'envoi des rapports de suivi post-adoption (1 tous les 3 mois avant transcription puis 1 rapport tous les 6 mois pendant 3 ans)	48€	AFA